

L'Africa romana

Le ricchezze dell'Africa.
Risorse, produzioni, scambi

Atti del XVII convegno di studio
Sevilla, 14-17 dicembre 2006

A cura di
Julián González, Paola Ruggeri,
Cinzia Vismara e Raimondo Zucca

Volume primo



Carocci editore

Volume pubblicato con il contributo finanziario di

 **Fondazione Banco di Sardegna**



Ministerio de Educación y Ciencia Acción Complementaria
HUM 2006-27408-E Cofinación FEDER



Dottorato di ricerca
Scuola Europea: “Storia, letterature e culture del Mediterraneo”.

1^a edizione, dicembre 2008
© copyright 2008 by
Carocci editore S.p.A., Roma

Finito di stampare nel novembre 2008

ISBN 978-88-430-4833-5

Riproduzione vietata ai sensi di legge
(art. 171 della legge 22 aprile 1941, n. 633)

Senza regolare autorizzazione,
è vietato riprodurre questo volume
anche parzialmente e con qualsiasi mezzo,
compresa la fotocopia,
anche per uso interno o didattico.

Adeline Pichot
Théâtres, amphithéâtres et cirques
des Maurétanies romaines

Les Maurétanies n'ont vraisemblablement jamais constitué un territoire homogène. La circulation n'était aisée ni dans le Rif, ni sur le littoral méditerranéen. Elles formaient cependant le royaume de Maurétanie, gouverné par Juba II¹, puis, pendant la période romaine, elles ont été réunies une dizaine de fois sous l'autorité administrative et militaire d'un seul gouverneur². Elles ont connu le même mouvement d'urbanisation, commencé sous Auguste, qui a imprimé une remarquable impulsion aux comptoirs puniques et aux villes indigènes. Elles se sont généralement agrandies et dotées des monuments de l'*ornatus civitatis*, comme les édifices de spectacle. Ces coûteuses constructions étaient des éléments importants de la cité, qui permettaient d'offrir un lieu de détente et de plaisir à la population et d'afficher sa puissance.

Quatorze monuments sont répertoriés en Maurétanie romaine: cinq théâtres, cinq amphithéâtres et quatre cirques. Ils n'ont pas encore fait l'objet d'une recherche d'ensemble, comme cela a déjà été le cas pour les théâtres et les amphithéâtres de Proconsulaire³. Nous allons vous présenter une synthèse⁴, en insistant sur les particularités architecturales, les adaptations ou les transformations des édifices les mieux connus.

* Adeline Pichot, Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne.

1. JULIEN (1975), p. 124-5.

2. DECRET, FANTAR (1998), p. 181.

3. LACHAUX (1979).

4. Dans le cadre d'une thèse de doctorat, Université de Lausanne (Suisse), sous la direction du Pr. T. Luginbühl.

I Les théâtres

Deux théâtres ont été fouillés en Maurétanie Césarienne (TAB. 1): *Caesarea* (Cherchel) et *Tipasa* (Tipaza). Une inscription⁵ retrouvée à *Sitifis* (Sétif) et quelques substructures laissent supposer qu'un théâtre a été construit, mais très peu d'informations ont été publiées⁶. En Tingitane, un théâtre a été repéré à *Zilil* (Dchar Jedid), mais il est entièrement enseveli et n'a encore jamais été étudié. Le "théâtre-amphithéâtre" de *Lixus* (à côté de Larache) est décrit dans la deuxième partie.

Le théâtre de *Caesarea* (FIG. 1) mesure 90 m dans sa plus grande largeur et il pouvait accueillir environ 6.300 personnes. C'est un des plus anciens théâtres d'Afrique romaine. Le roi de Maurétanie Juba II a entrepris sa construction dès son arrivée au pouvoir, en 25 av. J.-C.⁷. Il a choisi un plan de type italien, en s'inspirant probablement du théâtre de Pompée à Rome⁸. Dans les deux cas, un *sacellum* est présent au sommet de la *cavea*. Cette décision confirme l'utilisation du théâtre comme un outil de propagande impériale, même dans les régions qui ne faisaient pas encore partie de l'Empire⁹. La scène, l'*orchestra* et la partie inférieure de la *cavea* ont disparu lors de l'installation de l'arène (34×26 m). Cette transformation date du II^e ou du III^e siècle ap. J.-C. Son but était de proposer un endroit adapté aux combats de fauves et aux luttes de gladiateurs, très appréciés du public à cette époque. La forme asymétrique de l'arène montre les contraintes imposées aux architectes pendant la transformation, puisqu'ils ne pouvaient pas détruire le mur de scène, dont le *porticus post scaenium* constituait la limite méridionale du *forum*.

Le théâtre de *Tipasa* (FIG. 2) mesure 64 m dans sa plus grande largeur et il pouvait accueillir environ 3.500 personnes. Sa date de

5. *CIL* VIII, 8438.

6. GSELL (1901), p. 200; SINTES, REBAHI (2003), p. 297.

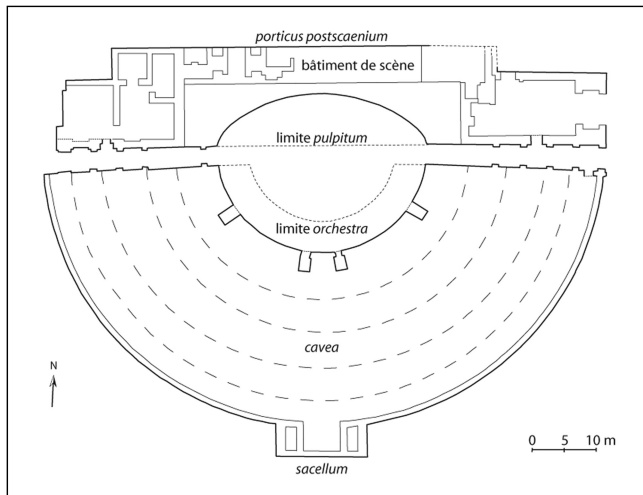
7. PICARD (1975), p. 394; ID. (1980), p. 52.

8. Après la défaite du parti pompéien, Juba II fut envoyé à Rome par César pour y être élevé. Il a pu assister à des représentations dans le seul théâtre permanent de la ville: celui construit par Pompée entre 61 et 52 av. J.-C.

9. PICARD (1980), p. 52.

Tableau 1: Récapitulatif des données disponibles sur les théâtres.

	Césarienne			Tingitane
	<i>Caesarea</i>	<i>Sitifis</i>	<i>Tipasa</i>	<i>Zilil</i>
Date de construction	Entre 25 et 15 av. J.-C.	–	Fin II ^e ou début III ^e s.	–
Diam. de la <i>cavea</i>	90 m	–	64 m	–
Type de <i>cavea</i>	adossée	–	construit	–
Nombre de places	6.300	–	3.500	–
<i>Sacellum</i>	oui	–	oui	–
Transformation	Ajout d'une arène II ^e ou III ^e s.	–	–	–
Références bibliographiques	Golvin, Leveau (1979) Picard (1980)	<i>CIL</i> VIII, 8438 Gsell (1901)	Frézoûls (1952) Lancel (1982)	Akerraz <i>et al.</i> (1981-82)

Fig. 1: Théâtre de *Caesarea*.

construction est difficile à établir, mais il remonte à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle. Il fait probablement partie des travaux de prestige entrepris par la ville, après qu'elle a reçu son titre de *colonia*¹⁰. Le plan, constitué des éléments classiques d'un

10. FRÉZOULS (1952), p. 174-5.

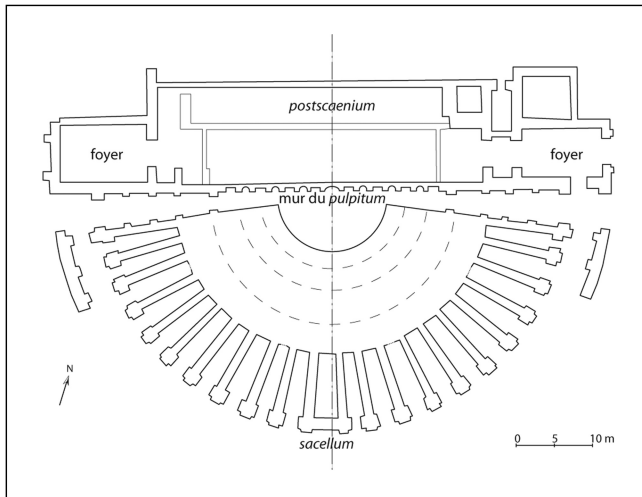


Fig. 2: Théâtre de *Tipasa*.

théâtre latin, présente des influences orientales¹¹: la saillie du *post-scaenium* par rapport aux foyers, la forme allongée de ces derniers, et surtout la présence de 15 niches décoratives sur le mur du *pulpitum* ainsi que l'absence d'escaliers menant à l'*orchestra*¹².

2

Les amphithéâtres

Deux amphithéâtres sont bien documentés en Césarienne (TAB. 2): *Caesarea* et *Tipasa*. Très peu d'informations ont été publiées sur celui de *Tigava Castra* (Bel Abes)¹³. À *Sitifis*, comme pour le théâtre, l'amphithéâtre est connu par une inscription¹⁴, mais aucune découverte n'a confirmé son existence. En Tingitane, le monument de *Lixus* correspond plus, par son architecture, à un amphithéâtre qu'à un théâtre.

11. FRÉZOULS (1952), p. 172.

12. Le mur du *pulpitum* du théâtre de Palmyre présente les mêmes caractéristiques, avec 13 niches, et celui de Bosra avec 11 niches.

13. GOLVIN (1988), p. 90; LEVEAU (1977), p. 290.

14. *CIL* VIII, 8482 et 8507; *AE*, 1928, 39; *AE*, 1949, 258.

Tableau 2: Récapitulatif des données disponibles sur les amphithéâtres.

	Césarienne					Tingitane
	<i>Caesarea</i>	<i>Caesarea</i> arène du théâtre	<i>Sitifis</i>	<i>Tigava</i> <i>Castra</i>	<i>Tipasa</i>	<i>Lixus</i>
Date	Entre 25 et 5 av. J.-C.	II ^e ou III ^e s.	fin III ^e - début IV ^e s.	II ^e s.?	III ^e s.	Début I ^{er} s. ou entre 70 et 120
Nombre de places	9.900 puis 14.500	6.330	—	—	—	4.450
Mesure des axes de l'arène	101×44 m	34×26 m	—	44×26 m	57×35 m	32,5×32 m
Transformation	Agrandisse- ment de la <i>cavea</i> II ^e s.?	—	—	—	—	—
Références bibliographiques	Golvin, Leveau (1979) Leveau (1990)	Golvin, Leveau (1979) Leveau (1982)	<i>CIL</i> VIII, 8482 et 8507 <i>AE</i> , 1928, 39 et 1949, 258	Golvin 1988 n°46 Leveau (1977)	Baradez (1952) Golvin (1988) n°130	Ponsich (1976) Ponsich (1982)

Le tracé très particulier de l'arène de l'amphithéâtre de *Caesarea* (FIG. 3), un espace central rectangulaire (57×44 m) prolongé par deux extrémités semi-circulaires, n'est pas une maladresse architecturale. C'est un des rares jalons construits endur, qui permet de suivre l'élaboration du plan classique de l'amphithéâtre. Juba II a pu s'inspirer du "double théâtre" en bois construit par Curion¹⁵ ou du "théâtre cynégétique" aménagé temporairement par César sur le *Forum Romanum*¹⁶. Pendant sa jeunesse à Rome, il n'existait aucun amphithéâtre monumental et les grandes chasses ou les reconstitutions de batailles étaient organisées dans le *Circus maximus*. La forme allongée de l'arène de *Caesarea* rappelle celle d'un

15. En 52 av. J.-C., à l'occasion des jeux funéraires organisés pour la mort de son père. PLIN., XXXVI, 117.

16. En 46 av. J.-C., à l'occasion de son quadruple triomphe sur la Gaule, Alexandrie, le Pont et l'Afrique. DIO CASSIO, XLIII, 22; GOLVIN (1988), p. 414; LEVEAU (1983), p. 350.

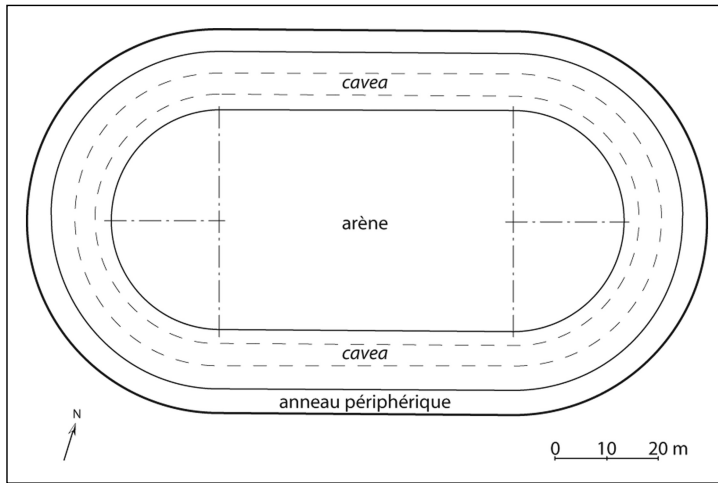


Fig. 3: Amphithéâtre de *Caesarea*.

cirque débarrassée de sa *spina*. Juba II a voulu doter sa capitale d'un édifice spécialement conçu pour les représentations à grand spectacle, les combats de gladiateurs se déroulant plutôt sur le *forum*¹⁷. La *cavea*, qui pouvait contenir 9.900 personnes au début, a été agrandie par un anneau périphérique probablement au II^e siècle, pour atteindre 14.500 places¹⁸.

L'amphithéâtre de *Tipasa* (FIG. 4) a été édifié au III^e siècle, à l'emplacement d'une ancienne nécropole, en empiétant sur les bâtiments voisins et en utilisant de nombreux réemplois¹⁹. Comme il s'est superposé à des structures préexistantes, il a une forme inhabituelle: l'ellipse de son arène (57×35 m) s'inscrit dans un rectangle (80 m de long sur 50 m minimum de large) et son contour extérieur, pour sa moitié nord, est très irrégulier.

Le "théâtre-amphithéâtre" de *Lixus* a été interprété comme un édifice mixte²⁰ depuis les premières fouilles des années 1960²¹. Il est pourtant difficile de confirmer la présence d'une scène, qui aurait été située sur des thermes utilisées en même temps que l'amphithéâtre.

17. GOLVIN, LEVEAU (1979), p. 839-40.

18. GOLVIN (1988), p. 113.

19. GOLVIN (1988), p. 139.

20. C'est-à-dire servant à la fois de théâtre et d'amphithéâtre.

21. PONSICH (1965), p. 23-7.

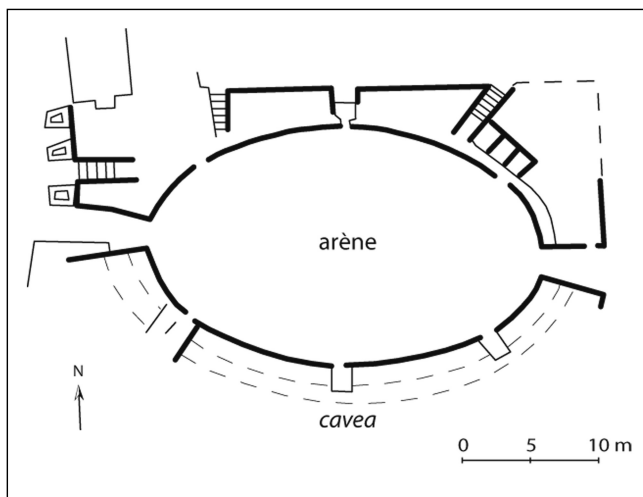


Fig. 4: Amphithéâtre de *Tipasa*.

La proximité des deux bâtiments permet de douter du double usage de ce monument et pose des problèmes pour établir la chronologie. Michel Ponsich situe la construction au début du 1^{er} siècle²², mais des travaux plus récents la datent entre 70 et 120 de notre ère²³. La *cavea* semi-circulaire²⁴ mesure 55 m dans sa plus grande largeur et pouvait accueillir 4.450 personnes.

L'arène est pratiquement ronde (32,5×32 m) et de petite taille. Sa grande profondeur permettait de présenter des *venationes* en toute sécurité et sa forme de manège était parfaite pour des démonstrations de dressage, mais beaucoup moins pour les combats de gladiateurs – ces derniers pouvaient avoir lieu sur le *forum*²⁵ et ils étaient moins appréciés du public africain.

22. PONSICH (1976), p. 317.

23. LENOIR (1992), p. 278; GOLVIN (1988), p. 231.

24. GOLVIN (1988), p. 233.

25. A l'époque de César puis d'Auguste, aucun édifice spécifique n'existait pour les combats de gladiateurs, qui avaient lieu en général sur le *forum*. Cette coutume a pu être conservée en Afrique. SVET., *Ces.*, XXXIX et *Aug.*, XLIII.

3 Les cirques

En Césarienne, deux cirques ont été fouillés, celui de *Caesarea* et celui de *Sitifis* (TAB. 3). A *Auzia* (Sour el Ghozlane) une inscription mentionne la construction de *metae*, d'œufs et d'une tribune pour les juges²⁶. A *Saldae* (Bougie) des *ludi circensis* sont connus par l'épigraphie²⁷. Mais dans les deux cas, les édifices n'ont jamais été découverts. Actuellement, aucun cirque n'est connu en Maurétanie Tingitane.

Les cirques datent tous de la même période et leurs dimensions sont similaires. Ces sont des édifices monumentaux, sauf celui d'*Auzia* qui n'était pas entièrement construit et n'avait que quelques aménagements permanents installés au début du III^e siècle. Pour toutes les Maurétanies et la Numidie, il n'existait donc que deux cirques monumentaux. Ce chiffre est étonnant vu la passion des Africains pour les courses – une passion visible sur les mosaïques, à travers l'épigraphie et dans les textes. De nombreux jeux devaient se dérouler sur des pistes aménagées pour l'occasion, délimitées par des palettes mobiles en bois²⁸. Les seuls éléments vraiment importants étaient la *spina*, les *metae* et un moyen d'indiquer le nombre de tours au public – ces deux derniers éléments ont été construits en pierre dans le cirque d'*Auzia*. Seules quelques riches cités pouvaient s'offrir un cirque, mais elles ne décidaient de le faire qu'a-

Tableau 3: Récapitulatif des données disponibles sur les cirques.

	Césarienne		
	<i>Auzia</i>	<i>Caesarea</i>	<i>Sitifis</i>
Date	Début III ^e s.?	Début III ^e s.?	Deuxième moitié du IV ^e s.?
Mesure (longueur x largeur)	–	≅ 480×80 m	≅ 450×77 m
Monumental	<i>metae</i> , œufs, tribune des juges	oui	oui
Références bibliographiques	<i>CIL</i> VIII, 9065 Humphrey (1986)	Humphrey (1986)	Fevrier, Gaspary (1966)

26. *CIL* VIII, 9065.

27. *CIL* VIII, 8938.

28. HUMPHREY (1986), p. 295.

Tableau 4: Récapitulatif général.

		Théâtre	Amphithéâtre	Cirque
Césarienne	<i>Auzia</i>			x ¹
	<i>Caesarea</i>	x	x	x
	<i>Saldae</i>			x ²
	<i>Sitifis</i>	x ³	x ⁴	x
	<i>Tigava Castra</i>		x	
	<i>Tipasa</i>	x	x	
Tingitane	<i>Lixus</i>	x		
	<i>Zilil</i>	x ⁵		

Notes

¹ Inscr. *CIL* VIII, 9052, 9065 et 9067.² Inscr. *CIL* VIII, 8938.³ Inscr. *CIL* VIII, 8438.⁴ Inscr. *CIL* VIII, 8482 et 8507; *AE*, 1928-39 et 1949-258.⁵ Encore enseveli, aucune publication.

près s'être dotées d'un centre monumental, d'un théâtre et d'un amphithéâtre, comme à *Caesarea* ou à *Leptis Magna*²⁹. Le cirque ne faisait pas partie des priorités en matière d'urbanisme.

4 Conclusion

Six villes en Maurétanie Césarienne et deux en Tingitane possédaient au moins un édifice de spectacle (TAB. 4). Seule *Caesarea* présente de manière certaine les trois types de monument³⁰. *Tipasa* avait un théâtre et un amphithéâtre. A *Sitifis* le cirque a été fouillé; mais le théâtre et l'amphithéâtre ne sont connus que par l'épigraphie.

Ces monuments se trouvaient dans des cités importantes, assez riches et la plupart sur la côte méditerranéenne (sauf *Tigava Castra*, *Auzia* et *Sitifis* qui sont à l'intérieur des terres). Aucun édifice connu ne se situe entre *Tigava Castra* et la côte Atlantique; cette absence est certainement liée au développement urbain qui a été moins important dans cette partie – il n'existait pratiquement pas de grande

29. Ville importante de Proconsulaire, où le théâtre a été construit en 1 ou 2, l'amphithéâtre en 56 et le cirque pendant la deuxième moitié du II^e siècle.

30. Il y avait peut-être un stade, repéré au début du XX^e siècle par Stéphane Gsell: GSELL (1911), F. 4.

ville capable de construire un théâtre ou un amphithéâtre, encore moins un cirque. La présence de cet édifice était plus importante dans la partie est de la Césarienne, qui était la zone la plus densément urbanisée, plus proche de la Numidie et de la Proconsulaire, où l'on a construit de très nombreux monuments de jeu.

Au moins deux de ces villes sont des capitales de provinces, où l'autorité impériale s'exerçait et où les populations se trouvaient en contact avec la civilisation romaine. Certains édifices de spectacle furent bâtis après l'accès à un statut particulier. À *Sitifis*, la décision de construire l'amphithéâtre date du voyage de Maximien en Grande Kabylie, lors d'une campagne contre les *Quinquegentanei*³¹. L'édifice a pu être commencé après cette période de trouble et terminé quelques années plus tard, après la création de la province de Maurétanie Sitifienne en 303³².

Des nombreux édifices ne sont connus que par des inscriptions épigraphiques ou n'ont pas encore été fouillés. Il serait intéressant de relancer les recherches sur le terrain et de pouvoir expliquer plus clairement la faible densité d'édifices de spectacle en Maurétanie Tingitane, voire leur absence dans des villes importantes comme *Tingis* (capitale) ou *Volubilis*.

Références bibliographiques

- AKERRAZ A., KHATIB-BOUJIBAR N., HESNARD A. *et al.* (1981-82), *Fouilles de Dchar Jdid 1977-1980*, «BAM», XIV, p. 169-225.
- BARADEZ J. (1952), *Tipasa, ville antique de Maurétanie*, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Alger.
- DECRET F., FANTAR M. (1998), *L'Afrique du nord dans l'antiquité: histoire et civilisation (des origines au V^e siècle)*, Paris.
- DI VITA-EVRARD G. (1992), *La dédicace des Horrea de Tubuscu et l'ère de la province dans les Maurétanies*, dans *L'Africa romana IX*, p. 843-64.
- FEVRIER P.-A., GASPARY A. (1966), *L'hippodrome de Sétif*, «Archéologia», 8, p. 28-31.
- FRÉZOULS E. (1952), *Le théâtre romain de Tipasa*, «MEFRA», 91, p. 111-77.
- GOLVIN J.-C. (1988), *L'amphithéâtre romain: essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, Paris.
- GOLVIN J.-C., LEVEAU P. (1979), *L'amphithéâtre et le théâtre-amphithéâtre*

31. REBUFFAT (1992), p. 375.

32. DI VITA-EVRARD (1992), p. 846; LAPORTE (1998), p. 1119.

- de Cherchel: monuments à spectacle et histoire urbaine à Caesarea de Maurétanie, «MEFRA», 91, p. 817-43.
- GSELL S. (1901), *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris.
- GSELL S. (1911), *Atlas archéologique de l'Algérie*, Paris.
- HUMPHREY J. H. (1986), *Roman circuses: arenas for chariot racing*, London.
- JULIEN C.-A. (1975), *Histoire de l'Afrique du Nord: Tunisie, Algérie, Maroc. Des origines à la conquête arabe (647 ap. J.-C.)*, Paris.
- LACHAUX J.-C. (1979), *Théâtres et amphithéâtres d'Afrique proconsulaire*, Aix-en-Provence.
- LANCEL S. (1982), *Tipasa de Maurétanie: histoire et archéologie*, dans ANRW, 2, 10.2, Berlin-New York.
- LAPORTE, J.-P. (1998), *Une inscription de Saldæ et la date de séparation des Maurétanies Césarienne et Sitifiennne*, dans *L'Africa romana XII*, p. 1111-21.
- LENOIR M. (1992), *Lixus à l'époque romaine*, dans *Lixus: Actes du colloque organisé par l'Institut des sciences de l'archéologie et du patrimoine de Rabat avec le concours de l'Ecole française de Rome*, Larache, 8-11 novembre 1989, Rome, p. 271-87.
- LEVEAU P. (1977), *Recherches historiques sur une région montagneuse de Maurétanie Césarienne: des Tigava Castra à la mer*, «MEFRA», 89, p. 257-311.
- LEVEAU P. (1982), *Caesarea de Maurétanie*, dans ANRW, 2 10.2, Berlin-New York, p. 683-738.
- LEVEAU P. (1983), *L'urbanisme des princes clients d'Auguste: l'exemple de Caesarea de Maurétanie*, dans *Architecture et société: de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine: Actes du colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'Ecole française de Rome*, Rome 2-4 décembre 1980, Paris-Rome, p. 349-54.
- LEVEAU P. (1990), *Le problème de la date de l'amphithéâtre de Caesarea de Maurétanie: sa construction et son agrandissement*, dans *Spectacula 1. Gladiateurs et amphithéâtres: actes du colloque tenu à Toulouse et à Lattes les 26, 27, 28 et 29 mai 1987*, Lattes, p. 47-54.
- PICARD G. C. (1975), *La date du théâtre de Cherchel et les débuts de l'architecture théâtrale dans les provinces romaines d'Occident*, «CRAI», p. 386-97.
- PICARD G. C. (1980), *La date du théâtre de Cherchel*, «BAA», VI, p. 49-54.
- PONSICH M. (1965), *Lixus, cité légendaire, entre dans l'histoire*, «Archéologia», 4, p. 23-7.
- PONSICH M. (1976), *Le théâtre-amphithéâtre de Lixus (Maroc)*, *Homenaje a García Bellido*, 4, Madrid, p. 297-323.
- PONSICH M. (1982), *Lixus: Informations Archéologiques*, dans ANRW, 2 10.2, Berlin-New York, p. 817-60.
- REBUFFAT R. (1992), *Maximien en Afrique*, «Klio», 74, p. 371-79.
- SINTES C., REBAHI Y. (2003), *Algérie antique: catalogue de l'exposition, 26 avril au 17 août 2003, Musée de l'Arles et de la Provence antiques*, Arles.

